



Section locale **FO-DGFIP 62**

DDFiP du Pas-de-Calais
5 rue du Docteur Brassart – 62000 ARRAS

☎ 06 04 40 51 41
@ fo.ddfip62@dgfip.finances.gouv.fr
🌐 site web : www.fo-dgfip-sd.fr/062/

« Oser ensemble pour ne pas se résigner seul. » Léon Jouhaux

CDAS du 11 mars 2021

Déclaration liminaire

Madame la Présidente,

Tous les indicateurs sociaux virent au rouge depuis la crise sanitaire .

Nous sommes aujourd'hui à un risque réel de décrochage de ménages en difficultés .
Ce décrochage concerne , également , des agents du ministère .

La crise sanitaire est venue bouleverser les vies professionnelles et les vies personnelles de chacun, engendrant pour certains agents des difficultés financières, des fragilités sociales que l'action sociale se doit de prendre en compte. Cependant, on est en droit de se demander avec quels moyens puisque le budget global alloué à l'Action Sociale n'a de cesse de diminuer.

Dans une période de crise économique, marquée par une baisse continue du pouvoir d'achat, une détérioration des conditions de travail et les dizaines de milliers de suppressions d'emplois depuis plusieurs années, **FO FINANCES 62** dénonce la réduction drastique de crédits alloués à la politique d'action sociale dans notre Ministère.

Le budget de l'action sociale pour 2021 s'élève à 109,17 M€ hors la réserve de précaution. Il subit encore une baisse de 7 M€ par rapport à celui de 2020 .

Pour notre département , la réserve qui est encore de 6 % pour cette année 2021 pèse sur le budget. En effet, il ne faut pas oublier qu'en 2020, cette dernière n'a pas été levée et que ce sont 5.455,00 € qui seront amputés de notre budget cette année . Les représentants **FO FINANCES 62** dénoncent cette réserve qui ne fait que baisser les moyens de l'Action Sociale du Pas de Calais.

Et avec cette réduction budgétaire, des opérations de destruction de la politique

sociale avec la modification de la gouvernance des différentes associations telles que EPAF, ALPAF et AGRAP ainsi que la destruction du réseau des délégations d'action sociale sont en cours.

Le réseau départemental de l'action sociale subit des attaques depuis plusieurs années : suppression de postes d'assistants de délégations, mise en place des services régionaux d'appui (ex correspondants CHORUS), non renouvellement de postes de délégués, incitation à réintégrer les services, intérim par des délégations voisines... Cette politique est dangereuse et induit une perte d'autonomie complète des délégations, ne leur permettant plus d'exercer leurs missions dans le respect des prérogatives initiales.

Pourtant, la crise Covid a démontré, s'il le fallait encore, toute la nécessité et l'importance d'un réseau d'action sociale au plus près des agents et des services.

Ce CDAS a eu lieu dans des conditions spécifiques : par audioconférence. Nous ne pouvons que regretter la tenue d'une telle réunion synonyme de négation du dialogue social. En effet, les échanges par audioconférence ne sont pas approfondis et discutés, comme ils peuvent l'être en présentiel.

Dans un contexte particulièrement dégradé des conditions de travail, il est intolérable de fragiliser l'action sociale, élément essentiel de cohésion sociale. A ce titre, **FO FINANCES 62** combattra toute tentative d'individualisation des¹ prestations et d'interministérialisation de l'action sociale.

FO FINANCES 62 réaffirme son attachement à une action sociale de qualité, de haut niveau et qui réponde aux attentes de tous les agents.

FO FINANCES 62 réaffirme également sa volonté de garantir l'action sociale comme une priorité des politiques ministérielles.

Nous tenons à remercier l'ensemble de la délégation pour sa mobilisation, sa réactivité et sa pugnacité pendant cette période de crise sanitaire.

Les représentants FO FINANCES 62

Titulaires : Yannig BOURGAIN, Anne-Catherine EGUILLON,
Christine COLLIER-LEFRANC

Suppléants : Valérie CADET, Nadia DERBAL-DETOURNE,
Fabienne OUSSELIN